

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 3

Artikel: Oui et non
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fin de l'affère, frecantâvè onna fellie de pè l'Halla, onna balla gaupa à cein que desont, et l'avai prao fan de la mariâ et de repreindre la pinte que tegnâi lo père de ellia fellie.

L'ara dou mille étius pique-nique dein son faôrdâi, se desâi à sa mère.

— Qu'èin sâ-tou ?

— Quand ie t'ônio, la fellie mè la de; que son père lo lài avai de et que l'arâi petètrè mè.

— Vâi ?

— Oï ma fâi !

Et quand lo Pierre fut ravau à Lozena, et que lo père fut revenu dâo Beneintè, la mère lài de se dinse :

— Te ne sâ pas ?

— Quiet ?

— Lo Pierre que sè vâo maria.

— Kaise-tè !

— A cein que m'a de.

— Ne lài a cosse ne cein, faut que restâi tzi sa villie, et que sè mettè de côté tant que l'ossè po la noca. Diabe lo courtze que lài baillo !

— La fellie ara dou mille étius, à cein que le dit li-mima.

— Vâi ?

— Du que tè lo dio !

— Et qu'è-t-e cein po dâi dzeins ?

— Lo père a on cabaret pè l'Halla; mà se dit Pierre, n'a pas de la santè et remetrâi tot son trafic à son biau-fe.

— Oï mais n'a pas veingt ans, noutron Pierre, è-t-e on adzo po se mariâ ?

— Ma fâi na ! Mà se lo père lo vâo et la fellie assebin, et que lài ossè dou mille étius ?

— Lè prâo verè. Avoué dou mille étius pouant veri, pouant nia lè dou bets.

— Faudrai prâo lài allâ veire.

(A suivre.)

L. FAVRAT.

Le parasol de l'Exposition de 1900.

Nous empruntons les curieux détails qui suivent au journal *La France* :

Entre tous les projets que l'initiative privée a soumis à l'examen de la commission supérieure de l'exposition de 1900, il en est un qui ne manquera pas d'originalité, si on donne toute latitude aux ingénieurs qui se proposent de l'exécuter sans qu'aucune charge incombât à l'Etat.

L'auteur du projet avait été péniblement frappé des conséquences regrettables de l'encombrement des galeries couvertes lorsque par un jour de pluie, la foule fuyait les jardins et les attractions en plein air de la dernière exposition universelle. Une bousculade effrayante se produisait aux portes des palais, des concessions particulières, des théâtres, des restaurants, etc., sans qu'il fût possible d'y remédier en aucune façon.

On a beau se munir d'un parapluie, chacun sait avec quelle difficulté on parvient à se couvrir au milieu d'une cohue qui subit de tous côtés des poussées contraires. Ce n'était donc pas une idée si bizarre que de remplacer tous les parapluies individuels, dont l'usage est si désagréable, sinon impossible, dans la foule compacte et mouvante, par un vaste en-cas monumental qui abriterait au besoin les jardins de l'exposition.

Ainsi conçue, au hasard des réflexions fantaisistes, l'idée se précise par la suite. Il convenait que cette immense machine, destinée à couvrir un espace comparable à la place Vendôme, par exemple, ne fût ni gênante, ni disgracieuse. D'autre part, pour qu'elle fût utile, il fallait qu'elle s'appropriât, suivant l'état de la température, aux nécessités du moment. Enfin sa construction devait être prévue de telle sorte qu'il n'en pût résulter aucun inconvénient ni (cela va sans dire) aucun danger pour le public.

Or, le projet prévoit également toutes les objections. L'auteur modifiera ses plans d'après l'importance de la concession qui lui sera accordée, petite ou grande, bien qu'il ait basé ses calculs sur les données que nous allons reproduire ici.

Ce parasol de forme japonaise, c'est-à-dire presque plat, se composera essentiellement d'une vaste armature métallique recouverte d'une étoffe imperméable, indestructible, et très légère. Cette immense couverture viendra s'adapter, d'une part, à une plateforme métallique placée au centre, de l'autre à une

couronne supportée par de fines baguettes à genouillères.

Au-dessus de la plate-forme, une construction élégante, en forme de chalet, figurera en quelque sorte le bout du manche de ce parasol, dont la canne, entièrement métallique, aura soixante mètres de hauteur, et renfermera dans son armature un double ascenseur et un escalier hélicoïdal.

Les extrémités inférieures des baguettes qui supporteront le chapeau, pourront se mouvoir, de haut en bas, le long de glissières verticales, si bien que, par un temps couvert, ciel terne, ou vent violent, le parasol puisse se fermer de lui-même.

Une fois replié comme nous venons de le dire, et la couverture accolée au manche, ce parasol devenu inutile s'affaissera verticalement dans un énorme tube souterrain, jusqu'à ce que la plateforme soit descendue au niveau du sol. Alors, le chalet émergera seul, cachant l'ouverture du souterrain.

Si le soleil brille à nouveau, la force hydraulique fera saillir l'énorme machine qui, parvenue à sa plus grande hauteur, déploiera ses ailes étincelantes et projettera l'ombre autour d'elle.

Au contraire, si le temps se couvre, le parasol, laissé ouvert, mais abaissé de telle sorte que le niveau des genouillères inférieures des baguettes se trouve à peu près à la hauteur des arbres, se transformera instantanément en un parapluie d'autant plus commode qu'il absorbera l'eau par des gouttières ménagées dans la couronne et par des conduits à l'égout dissimulés dans les baguettes.

Ainsi maintenu à petite hauteur, il protégera efficacement les jardins, kiosques à musique, buvettes ou restaurants en plein air qui seront autorisés à s'installer à l'entour.

En ce qui concerne la décoration, le projet la veut somptueuse. L'étoffe, nuancée de couleurs changeantes que Loïe Fuller a mises à la mode, sera éclairée par des milliers de lampes électriques ; le chalet s'illuminera de projections multicolores et de feux d'artifices, et même, par instants, ce parasol fantastique tournera sur lui-même, en ruisselant de lumières.

Quand, dans la nuit sombre, l'énorme canne étincelante surgira de terre, mille cris de surprise salueront ce clou de l'exposition de 1900, planté au cœur de Paris.

Oui et non.

Le fait suivant s'est passé, exactement comme nous allons le raconter, dans un des cantons de la Suisse française :

Deux jeunes gens s'aimaient. Ils prirent la résolution de se marier. Mais lorsqu'ils furent devant le pasteur, le jeune homme, qui commençait à envisager le mariage de plus près, réfléchissait à l'engagement qu'il allait prendre.

Lorsque le pasteur, lisant le formulaire, lui demanda s'il prenait une telle pour épouse, il répondit... non.

Il fallut se retirer.

La demoiselle, outrée à juste titre de l'affront qu'elle venait de recevoir, retourna chez elle et y passa quelques jours dans la tristesse. Cependant, le jeune homme, qui trouvait dans la conversation de cette fille un plaisir qu'il ne goûtait pas ailleurs, fit tous ses efforts pour se réconcilier avec elle et vivre en bonne intelligence.

A la première entrevue, la demoiselle, sans attendre des excuses, tint au jeune homme à peu près ce langage :

« Vous m'avez fait le plus sensible affront qu'une honnête fille puisse recevoir, et par là, monsieur, vous avez rompu toutes relations entre nous. Tant que les choses seront dans cet état, je déclare que je ne puis ni ne veux vous voir. Cependant, en considération de l'ancienne amitié que j'ai eue pour vous, je veux bien vous proposer un arrangement. Il me faut une entière satisfaction, et pour mettre les choses sur un pied d'égalité entre nous, il faut que vous receviez aussi l'affront que vous m'avez fait. »

Cela dit, ils convinrent qu'ils iraient de nouveau devant le pasteur pour être mariés, mais que le galant répondrait *oui* et la demoiselle *non*.

Le jeune homme tint sa parole ; mais quand vint le tour de la demoiselle, au lieu de répondre *non*, elle répondit *oui*.

Le galant fut ainsi marié malgré lui. Ils se pardonnèrent ensuite facilement les tours qu'ils s'étaient joués, et comme ils avaient toujours eu l'un pour l'autre beaucoup d'inclination, ils vécurent bien ensemble, et font encore aujourd'hui bon ménage.

Statistique intéressant tout le monde.

— De quelle maladie meurt-on le plus ? Telle est la question que s'est posée un médecin étranger. Il est arrivé à la résoudre de la manière suivante, grâce aux statistiques publiées tous les ans par les bureaux d'hygiène qui fonctionnent maintenant dans les principales villes du globe :

Sur un million de personnes, la goutte cause 1,200 décès, l'apoplexie 2,700, les rhumatismes 6,900, l'érysipèle 7,000, la phthisie 7,500, la rougeole 18,400, les maladies des voies respiratoires 25,000, la fièvre typhoïde et le typhus 30,000 et la fièvre scarlatine 48,000 décès.

C'est donc cette dernière maladie qui doit être considérée comme la plus dangereuse ; — résultat un peu inattendu, sans doute, mais qui est confirmé par l'étude des statistiques sanitaires fournies par les capitales de l'ancien et du nouveau Monde.

La fréquence de ces maladies varie évidemment suivant le climat et la latitude. Les chiffres de mortalité que nous donnons ici concernent, bien entendu, la population du globe prise dans son ensemble, et non pas tel ou tel pays considéré séparément.

Enfin, on estime que neuf personnes seulement sur dix mille meurent de vieillesse, c'est-à-dire sans maladie bien déterminée.

Le premier Grenadier de l'armée russe.

L'armée française conserve le souvenir de La Tour d'Auvergne, le « premier grenadier de France », dont le nom, prononcé à l'appel, était suivi de cette réponse : « Mort au champ d'honneur ! »

Sait-on que l'armée russe a aussi son « premier grenadier » dont on honore tous les jours le souvenir, à l'appel de midi ?

C'est un nommé Arkip Ossipow, qui fit sauter un fortin au Caucase en 1839 plutôt que de se rendre aux Circassiens.

Par ordre de Nicolas I^{er}, dans le régiment de Tenginsk, le plus vieux sous-officier répond à l'appel du nom d'Ossipow par ces mots :

« Tombé pour la gloire des armées russes, lors de l'explosion du fortin Mikhaïlovské ! »

La langue parlée par Jésus-Christ.

On avait toujours cru jusqu'ici que le Christ s'exprimait en hébreu, mais un très savant philologue de l'Université de Bonn, en Allemagne, le professeur Meyer, qui a spécialement étudié la question, est parvenu à reconstituer le dialecte spécial en usage à cette époque dans toute la Judée.

D'après les recherches de M. Meyer, il résulterait que le Messie parlait une langue aujourd'hui complètement morte qui s'appelait la langue aramaïque. Pour être plus exact même, il s'exprimait dans le dialecte galiléen de l'aramaïque.

Cette langue, qui est une variété des idiomes sémitiques, ressemble un peu à l'hébreu, c'est ce qui explique sans doute la confusion qu'on a faite si longtemps à ce sujet. Elle se rapproche aussi et plutôt des dialectes parlés aujourd'hui encore en Syrie.

Voilà donc fixé un très curieux point de la vie du Christ, mais qui, de nos jours, s'aviserait d'apprendre l'aramaïque ?